

Développer ses connaissances en urbanisme (14 heures)

OBJECTIFS

- Acquérir les bases de la réglementation d'urbanisme
- Comprendre le PLU pour mieux conseiller ses clients
- Maîtriser le lexique de l'urbanisme appliqué au métier d'agent immobilier

INFORMATIONS

Public : Professionnels de l'immobilier

Prérequis : Aucun

Durée : 14 heures

FINANCEMENT

Une action de formation peut faire l'objet d'une prise en charge OPCO.

START LEARNING identifie et vous accompagne dans les démarches de financement.

MOYENS

Pédagogiques :

- Apports théoriques
- Étude de cas, mise en situation
- Pédagogie participative

Matériels :

- Vidéo projecteur
- Paper board

Méthodes d'évaluation :

- Évaluation formative
- QCM

CONTACT

Tél : 09 80 80 18 60

Email : contact@start-learning.fr
www.start-learning.fr

NDA : 32 60 03216 60

Module 1 : Savoir s'orienter dans les réglementations d'urbanisme

7 Heures

Séquence 1 : La hiérarchie des documents d'urbanisme

- ▶ Appréhender le contexte de l'urbanisme dans le quotidien d'un agent immobilier
- ▶ Loi Alur, loi Elan et dernières réformes de l'urbanisme
- ▶ Situer les règles d'urbanisme par rapport aux autres législations
- ▶ Savoir articuler les principales normes d'urbanisme : les règles nationales (règlement national d'urbanisme, loi littoral, loi montagne, etc.) et les règles locales (SDRIF, SCOT, PLU, carte communale, etc.) :
 - La Directive Territoriale d'Aménagement et de développement durable
 - Le schéma de Cohérence Territoriale
 - Le Plan Local d'Urbanisme (séquence 2)

Séquence 2 : Les acteurs de l'urbanisme et le PLU (Plan Local d'Urbanisme)

- ▶ Identifier les principaux acteurs de l'urbanisme
- ▶ Qu'est-ce que c'est ? À quoi cela sert-il ?
- ▶ La compatibilité entre le PLU et les autres documents de planification
- ▶ Le PLU-PLUi : étapes de l'élaboration et contenu
 - Que trouve-t-on dans un PLU ?
 - Comment le PLU est élaboré / modifié / révisé ?
- ▶ Coefficient d'Occupation des Sols (COS) et surface foncière minimale
- ▶ Comment s'en servir « au quotidien » ?

CAS PRATIQUE

Module 2 : Connaître 3 autorisations essentielles d'urbanisme opérationnel

7 Heures

Séquence 1 : La mise en œuvre d'un projet de division foncière par :

Le permis d'aménager

- ▶ Délimiter le champ d'application du permis d'aménager et de la déclaration préalable
- ▶ L'instruction de la demande : autorités compétentes, etc.
- ▶ Le certificat d'équipement des lots
- ▶ La délivrance du PC

La déclaration préalable

- ▶ L'appréhension de la composition d'un dossier (nature du projet, examen des pièces)
- ▶ Les étapes (dépôt, instruction, délais)
- ▶ L'élaboration de la décision (forme, contenu, modalités de notification)

Séquence 2 : Le permis de construire et son contentieux

- ▶ Cerner le champ d'application du **permis de construire**
- ▶ Travaux soumis à permis de construire
- ▶ Cas où une déclaration de travaux suffit
- ▶ Notion de surface de plancher et d'emprise au sol
- ▶ Point sur les règles d'urbanisme s'imposant aux demandes de PC
- ▶ La question du contentieux du permis de construire dans la gestion avec le client

CAS PRATIQUE

Certification

 Qualiopi
processus certifié

Financements

 MON COMPTE FORMATION  OPCO  pôle emploi

Nous suivre

   



Formations accessibles aux personnes en situation de handicap, merci de nous contacter.